



## Conseil économique et social

Distr. générale  
5 avril 2005  
Français  
Original: anglais

---

### Comité chargé des organisations non gouvernementales

Reprise de la session ordinaire de 2005

9-20 mai 2005

### Rapports quadriennaux (2000-2003) présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social\*

#### Note du Secrétaire général

### Table des matières

	<i>Page</i>
1. Coopération internationale pour le développement et la solidarité . . . . .	2
2. Conseil international sur les problèmes de l'alcoolisme et des toxicomanies (CIPAT) . . . . .	7
3. The National Council of Women of Thailand . . . . .	10
4. Nippon International Cooperation for Community Development (NICCO) . . . . .	14
5. Fédération mondiale des organisations de femmes ukrainiennes . . . . .	18

---

\* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



## **1. Coopération internationale pour le développement et la solidarité**

### **Statut consultatif spécial accordé en 1972**

#### **Buts et objectifs**

Coopération internationale pour le développement et la solidarité (CIDSE) est une coalition internationale d'organisations de développement catholiques situées en Europe et en Amérique du Nord, entreprenant, en collaboration avec des organisations et des partenaires sur tous les continents, des activités de relations publiques/de pression, des campagnes d'information, des programmes de développement, de formation au développement et de consolidation de la paix. La CIDSE concrétise le désir de ces organisations de mettre en commun leur expérience, renforcer leurs capacités et travailler ensemble à l'accomplissement des missions et stratégies de toutes les organisations membres et au renforcement de ses propres objectifs qui sont les suivants : 1) accroître et maintenir la qualité, l'efficacité et l'efficience des travaux des organisations membres; 2) permettre aux organisations membres d'accomplir ensemble ce qu'elles ne peuvent accomplir seules; 3) aider les organisations membres à collaborer à l'accomplissement de sa mission et de ses stratégies.

Depuis le dernier rapport quadriennal, la composition de la CIDSE a changé en raison du départ d'une de ses organisations membres, à savoir le Catholic Relief Services/USA (1991), qui n'en demeure pas moins un partenaire stratégique, et de l'arrivée d'un nouveau membre, à savoir le Center of Concern/USA (2003). En 2001, un nouveau plan stratégique (2001-2004) a été présenté. Comme en témoigne le rapport ci-après, les activités ayant trait aux Nations Unies entreprises par la CIDSE au cours de la période 2000-2003 ont principalement porté sur le financement du développement, la sécurité alimentaire et le commerce. Par l'intermédiaire de ses organisations membres et de son groupe spécial sur la justice sociale, la CIDSE a participé aux sommets et aux conférences des Nations Unies sur ces thèmes en y présentant des documents en étroite coopération avec d'autres réseaux internationaux, principalement Caritas Internationalis. Elle a en outre organisé des réunions et des ateliers pour suivre la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial pour le développement social de 1995 et a fait campagne en faveur du financement du développement et d'autres questions de justice sociale.

#### **Participation aux conférences/réunions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

##### **2000**

- A participé à la trente-huitième session de la Commission du développement social (New York, 8-18 février) et à la réunion intersessions du Comité préparatoire de la session extraordinaire Copenhague+5 (New York, 21-25 février). *Documentation d'information : Advocating for Greater Social Justice – World Summit for Social Development: Review 2000 and beyond – The UN « Financing for Development 2001 » Consultation.*

- A participé à la deuxième session du Comité préparatoire de la session extraordinaire Copenhague+5 (New York, 3-14 avril).
- A participé aux travaux de la première session du Comité préparatoire de la Réunion intergouvernementale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement (New York, 30 mai-2 juin).
- A participé à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et autres initiatives (Genève, 26-30 juin).
- A participé aux auditions d'organisations non gouvernementales sur le financement du développement (New York, 6-7 novembre).

## 2001

- A participé à la deuxième session du Comité préparatoire de la Réunion intergouvernementale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement (New York, 12-23 février), y a prononcé une déclaration et présenté un document d'information.
- A participé à la deuxième session de fond du Comité préparatoire de la session extraordinaire Istanbul+5 (Nairobi, 19-23 février).
- A participé à la première partie de la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement (New York, 2-8 mai), a fait une déclaration en séance plénière et organisé une manifestation parallèle sur une procédure d'arbitrage juste et transparente.
- A participé à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (Bruxelles, 14-20 mai) et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies Istanbul+5 (New York, 6-8 juin).
- A participé à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au VIH/sida (Genève, 25-27 juin).
- A participé à la Conférence mondiale des Nations Unies contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (Durban, 31 août-7 septembre).
- A participé à la reprise de la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement (New York, 15-19 octobre). A lancé un document de synthèse sur le *Financement du développement par le biais de la redistribution*. A fait une déclaration orale en séance plénière sur la taxe sur les mouvements de capitaux à court terme et la gestion durable de la dette, et, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, a organisé un atelier sur les aspects techniques de la question.
- Contribution par écrit au dialogue CNUCED-Société civile sur certaines questions critiques de développement dont traite le système des Nations Unies (Genève, 10 décembre 2001).

## 2002

- A participé à la quatrième session du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement (New York, 14-25 janvier). A fait des déclarations sur la gouvernance mondiale et la dette et présenté un document sur le commerce. A organisé deux ateliers sur l'arbitrage de la dette en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU ainsi que sur la gouvernance mondiale;
- A participé et présenté un exposé au Colloque international de l'ONU sur le développement social (Copenhague+5 et Financement du développement) (New York, 15 février).
- A participé à la Conférence internationale sur le financement du développement (Monterrey, 18-22 mars). A présenté un exposé par écrit.
- A participé à la réunion de printemps du Conseil économique et social avec les Institutions de Bretton Woods et l'OMC (New York, 22 avril) et y a fait une déclaration.
- A participé à la quatre-vingt-dixième Conférence internationale du Travail (Genève, 4-20 juin).
- A participé au Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après (Rome, 10-13 juin). A fait une déclaration politique : *Trade for Food Security? Reforming Trade to make Food for All a Reality*.
- A participé au débat général de la session de fond du Conseil économique et social (New York, 18 juillet).
- A participé au Sommet mondial pour le développement durable (Johannesburg, 26 août-4 septembre). En collaboration avec la Conférence des évêques catholiques sud-africains, a organisé un atelier sur la taxe sur les mouvements de capitaux à court terme.

## 2003

- A participé aux auditions et au dialogue du Conseil économique et social avec la société civile et le secteur privé (New York, 20-21 mars).
- A participé au Groupe de travail intergouvernemental de la FAO sur le droit à l'alimentation (Rome, 24-26 mars).
- A participé à la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods et l'OMC (New York, 14 avril), et le Secrétaire général de la CIDSE y a fait un exposé intitulé « Contribution on coherence and debt ».
- A participé à la quatre-vingt-onzième Conférence internationale du Travail (Genève, 3-19 juin).
- A participé à la session de fond du Conseil économique et social (Genève, 16 juillet) et y a fait une déclaration orale.
- A participé à la cinquante-cinquième session de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme (Genève, 28 juillet-

15 août) (Groupe de travail intersessions chargé d'examiner les méthodes de travail et les activités des sociétés transnationales).

- A participé à la réunion internationale d'experts de haut niveau (Université des Nations Unies-Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement) sur les sources novatrices de financement (Helsinki, 6-7 septembre).
- A participé aux auditions de la société civile de l'Assemblée générale et au dialogue de haut niveau sur le financement du développement (28-30 octobre) en y présentant des exposés sur l'aide publique au développement, la dette et le commerce, a participé aux trois tables rondes officielles et au dialogue interactif en séance plénière. A présenté un exposé par écrit (voir annexe) et a coorganisé une manifestation parallèle sur la gouvernance mondiale.

## **Autres activités pertinentes**

### **Contributions à l'application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies**

- La CIDSE, de concert avec d'autres réseaux catholiques, a continué de surveiller la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social dans la période qui a précédé la session extraordinaire de Genève en 2000. Des réunions, des ateliers, des repas-débats, les forums d'organisations non gouvernementales ont été autant d'occasions, lors des sessions du Comité et des réunions préparatoires, d'encourager les débats et de faire campagne auprès des représentants officiels.
- Après mars 2002, la CIDSE a décidé de suivre de près la mise en œuvre du Processus de Monterrey et de faire activement campagne en faveur de la création du Bureau du financement du développement. L'organisation s'est associée au Groupe international préparatoire sur le financement du développement et a contribué à la création du Groupe de travail CONCORD<sup>1</sup> sur le financement du développement. À nouveau, des réunions, des séminaires et des manifestations parallèles aux réunions officielles ont été autant d'occasions de faire pression sur les institutions financières internationales, l'Union européenne, les gouvernements et les représentants officiels.
- A coorganisé la conférence de deux jours du Groupe de travail CONCORD sur le financement du développement et les objectifs du Millénaire pour le développement (13 mai) (Bruxelles) ainsi qu'une manifestation coparrainée par le PNUD.
- A coorganisé une réunion d'experts internationaux sur la gouvernance mondiale de concert avec la Fondation Frederich Ebert et le Groupe international préparatoire sur le financement du développement (New York, juillet 2003), à laquelle a succédé un séminaire à l'intention du personnel des missions des pays du Nord et du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies (octobre 2003).
- A appuyé la campagne internationale en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement : création d'un logo CIDSE-Objectifs du Millénaire pour le développement qui sera utilisé à l'avenir sur toutes ses publications.

A assuré le lancement international du document conjoint CIDSE/Caritas Internationalis intitulé *Campagne internationale sur les objectifs de développement du Millénaire* (septembre 2003).

## **2. Conseil international sur les problèmes de l'alcoolisme et des toxicomanies (CIPAT)**

### **Statut consultatif spécial accordé en 1972**

#### **1. Objectifs de l'organisation**

Le Conseil international sur les problèmes de l'alcoolisme et des toxicomanies (CIPAT) a pour objectif de réduire et de prévenir les effets nocifs résultant de l'usage des drogues, y compris l'alcool et le tabac, ainsi que des jeux d'argent. Il fournit une instance de débat aux éminents spécialistes, praticiens et responsables en matière de toxicomanie. Par le biais de ses conférences internationales annuelles, colloques, groupes d'experts et publications, il contribue pour beaucoup à la diffusion d'informations actualisées et de haute qualité sur la toxicomanie – politiques, prévention, traitements et résultats des recherches en la matière. Le CIPAT constitue en outre un réseau pour les organisations non gouvernementales nationales dans le monde entier.

#### **2. Évolution de l'organisation**

Au cours de la période à l'examen, le CIPAT a procédé à une restructuration tant de son secrétariat que de son organe directeur, le Conseil d'administration dont les membres siègent à titre bénévole. Un comité de planification stratégique a été créé pour renforcer son rôle en tant qu'organisation non gouvernementale internationale chef de file en matière de prévention de la toxicomanie et pour resserrer les liens avec les organisations internationales, notamment l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

#### **3. Évolution de la composition**

Entre 2000 et 2003, le nombre des membres du CIPAT n'a cessé de croître, notamment dans les pays d'Europe de l'Est, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. À la fin de 2003, l'organisation comptait 600 membres (associations et particuliers) dans plus de 85 pays.

#### **4. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux conférences et aux autres réunions des Nations Unies**

Des représentants volontaires à Vienne, Genève et New York ont continué de prendre part à diverses réunions de l'Organisation des Nations Unies et ont contribué à l'établissement de réseaux et à d'autres activités de la communauté internationale des organisations non gouvernementales. Le CIPAT a régulièrement participé aux travaux des sessions annuelles de la Commission des stupéfiants par le biais de déclarations orales et de communications écrites à l'appui de résolutions relatives, notamment à la réduction de la demande de drogues illicites. Il a aussi pris part aux sessions de la Commission du développement social et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale.

## 5. Coopération avec les programmes et organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées

- Le CIPAT a continué de tenir périodiquement des consultations avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, notamment dans le cadre de la suite donnée à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la lutte contre la production, la vente, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes (New York, juin 1998).
- Le CIPAT a étroitement participé à l'élaboration de la Convention-cadre pour la lutte antitabac de l'OMS. Le Conseil s'est officiellement associé à l'Alliance pour la Convention-cadre en 2001.
- Le CIPAT a pris part à diverses réunions de l'OMS, notamment aux Assemblées mondiales de la santé et à la Conférence ministérielle de l'OMS sur les jeunes et l'alcool (Stockholm, février 2001).
- Le CIPAT a continué de collaborer avec les services de l'OIT qui s'intéressent aux questions relatives à la santé sur le lieu de travail et – en tant que seule organisation travaillant dans le domaine de la toxicomanie – a pris part au Congrès mondial sur la santé mentale sur le lieu de travail que le Bureau international avait accueilli à Genève, en octobre 2001.

## 6. Autres activités pertinentes

- **Comité de Vienne des ONG sur les stupéfiants** : Le représentant permanent du CIPAT auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne a à nouveau été élu président de ce comité, position que le Conseil occupe depuis le début des années 80. Le Comité continue d'être un important lieu de rencontre et de travail entre ONG nationales et internationales et le Conseil joue un rôle de chef de file dans la diffusion d'informations. Il coorganise également le miniforum annuel des organisations non gouvernementales au cours de la session de la Commission des stupéfiants et facilite la coordination des activités mondiales lors de la Journée internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues.
- **Comité des ONG pour la famille (Vienne)** : En outre, depuis 1998, le CIPAT préside ce comité qui est un organe international important pour le travail en réseau sur les questions relatives à la famille, et coopère étroitement avec le Groupe de la famille du Département des affaires économiques et sociales et avec la Commission du développement social.
- **Réseau des membres du CIPAT** : Le CIPAT a continué d'utiliser son réseau mondial et a fait plusieurs recommandations à ses membres en les priant instamment de mettre en œuvre, aux niveaux régional et national, diverses résolutions de l'ONU et des institutions spécialisées, en particulier celles concernant la réduction de la demande de drogues. Par le biais de son bulletin d'information trimestriel et de sa page Internet (<[www.icaa.ch](http://www.icaa.ch)>), le CIPAT a régulièrement rendu compte des nombreuses réunions de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées.
- **L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime – Annuaire des organisations non gouvernementales** : Le CIPAT tient régulièrement des consultations avec le Service des ONG de l'Office des Nations Unies contre la

drogue et le crime et a contribué à réunir des informations en vue de l'établissement par l'Office d'un annuaire de ces ONG.

- **Exposés de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime** : Des représentants de l'Office ont présenté les politiques de l'ONU en matière de drogues ainsi que les objectifs et les activités de l'Office lors de conférences internationales du CIPAT à At-Manama (2000), Heidelberg (2001), São Paulo/Rio de Janeiro (2002) et Toronto (2003).

### **3. The National Council of Women of Thailand**

#### **Statut consultatif spécial accordé en 2000**

Le National Council of Women of Thailand sous le patronage royal de Sa Majesté la Reine a été créé le 9 septembre 1956 et relève du patronage royal de S. M. la Reine Sirikit depuis le 5 mai 1961.

En 1960, le Conseil est devenu une organisation membre du Conseil international des femmes. En 1980, le Conseil est devenu membre de la Confederation of Women's Organizations de l'ASEAN.

#### **Objectifs**

Une nation pacifique et stable doit avoir pour fondement des citoyens courtois, attentifs et aimables. Ces qualités doivent être inculquées en chacun dès l'enfance par les parents qui jouent un rôle de premier plan en donnant le bon exemple en matière de comportement et en inculquant de bonnes valeurs morales à leurs enfants et en les cultivant.

Il s'agit là d'une tâche extrêmement importante que le National Council of Women of Thailand souhaiterait partager avec toutes les Thaïlandaises. Le message clef à faire passer est qu'il faut élever les enfants thaïlandais dans le respect et l'amour du prochain. Si tous les citoyens ont de solides valeurs morales, la nation connaîtra la paix, la sécurité et en dernière analyse la stabilité à long terme.

#### **Mission**

1. Améliorer la condition de tous les groupes de femmes – fillettes, adolescentes, femmes adultes, femmes âgées et femmes défavorisées;
2. Rédiger les statuts du National Women Council;
3. Trouver d'éventuelles orientations et les moyens d'améliorer la condition et la qualité de vie des Thaïlandaises en éliminant ou en réglant les problèmes et en levant les obstacles qui s'opposent à la promotion des femmes et des organisations féminines;
4. Coopérer avec les organismes nationaux et internationaux tant gouvernementaux que non gouvernementaux à la coordination et à l'exécution d'activités dont bénéficient les femmes et la société en général; et
5. Étudier, recueillir des informations, effectuer des recherches et échanger des idées entre organisations féminines aux niveaux national et international afin de promouvoir la stabilité, la sécurité, la bonne entente et le bien-être de tous, en particulier des femmes.

## **Domaines de compétence du National Council of Women of Thailand**

### **1. Amélioration de la condition de la femme**

Le National Council of Women of Thailand s'efforce de faire mieux accepter la participation des femmes à la société en luttant contre tous les types de discrimination. Il encourage l'amélioration de la condition des femmes et leur participation dans tous les domaines – social, commercial, et même politique – tant aux niveaux local que national.

### **2. Développement des institutions de la famille**

Le National Council favorise le nécessaire développement de l'institution de la famille au sein de la société thaïlandaise. Il est fermement convaincu que la famille est le fondement de la société et est directement liée au développement des femmes.

### **3. Promotion de l'éducation, de la morale et de l'éthique auprès des jeunes femmes**

Dès leur enfance, pour devenir de bonnes citoyennes, les jeunes femmes ont besoin d'un soutien et des soins. Une bonne éducation est la clef du succès, mais elle doit aller de pair avec l'enseignement de la morale et de l'éthique pour que les jeunes filles deviennent des membres productrices de la société.

### **4. Collaboration en vue de la mise en œuvre des politiques du Gouvernement**

Le National Council of Women of Thailand s'emploiera, conformément au plan à long terme du Gouvernement pour le développement des femmes, notamment en évaluant le rôle des nouvelles technologies dans les années à venir. Il s'efforcera d'utiliser les nouvelles technologies de l'information pour promouvoir et améliorer la condition, les capacités et la qualité de vie des femmes.

### **5. Coopération avec les organisations internationales**

Le National Council of Women of Thailand collaborera étroitement, en particulier en tant qu'organisation membre, avec plusieurs organisations internationales, par exemple avec la Confederation of Women's Organizations de l'ASEAN, le Conseil international des femmes, Consommateurs international et l'Alliance mondiale en faveur de l'allaitement maternel et en tant qu'organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU de sorte qu'une image positive des Thaïlandaises jouant le rôle qui est le leur soit largement diffusée à l'étranger.

### **6. Centre des membres de l'organisation**

Le National Council of Women of Thailand doit au premier chef devenir un centre de liaison des activités de promotion de la femmes menées par les organisations membres dans tous les domaines et dans tout le pays, pour aider les femmes à parvenir à l'indépendance et l'autonomie. Pour ce faire, le Conseil devrait collaborer étroitement et coordonner ses travaux avec d'autres organisations membres à l'échelle du pays dans tous les domaines, en fournissant notamment une

aide financière, de sorte que les femmes puissent exploiter localement leurs propres ressources et potentiel pour accroître leurs recettes.

**Activités liées aux travaux des Nations Unies et de ses organes subsidiaires pour la période 2000-2003**

Le National Council a participé aux réunions ci-après :

- Sommet Asie-Pacifique des femmes maires et conseillères municipales (19-22 juin 2002) dans la province de Pichanuloke;
- Conférence sur la « Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le 15 novembre 2000;
- Vingt-septième réunion de l'UNICEF sur la jeunesse mondiale, 19-21 septembre au Siège de l'ONU;
- Vingt et unième Journée mondiale de l'alimentation le 16 octobre 2001 au service ONU-FAO pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok;
- Séances concernant les droits de l'homme des cinquante-septième et cinquante-huitième sessions de l'Assemblée générale, présentation au Haut Commissaire aux droits de l'homme/ONU d'un rapport d'ensemble sur la mise en œuvre complète de la Convention sur la xénophobie et l'intolérance y relative;
- Cinquante-cinquième réunion pour la promotion et la protection des droits de l'homme, du 28 juillet au 15 août 2003, dans la salle de conférence n° 18 du Palais des Nations à Genève;
- Conférence d'échange de données d'expérience avec des parlementaires cambodgiennes, à l'occasion de l'adoption du projet de loi sur la violence conjugale, le 13 février 2003 au Parlement;
- Session d'ouverture du Comité des problèmes sociaux émergents (CESAP) le 4 septembre 2003;
- « Les femmes, les hommes et le VIH/sida : Relever le défi », Centre de conférences de l'ONU;
- Vingt-troisième Journée mondiale de l'alimentation le 16 octobre 2003 au Service ONU-FAO pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok;
- Groupe de travail thématique sur le renforcement du pouvoir des femmes et l'égalité des sexes, le 10 novembre 2003, au bâtiment des Nations Unies à Bangkok.

**Autres activités supplémentaires pour la période 2000-2003**

- Danang Women's Association Viet Nam, 26-29 mai 2000.
- China-Tibet Women's Federation, Chine 22-31 juillet 2000.
- Korean Democratic Women's Union, Corée, 24-29 septembre 2000.
- Korean Democratic Women's Union, Corée 17-21 juin 2000.
- All-China Women's Federation, Chine, 23-31 octobre 2002.

– Viet Nam Women’s Union, 16-20 février 2003.

**Réunions et séminaires**

- Atelier régional de l’ASEAN chargé de proposer une série de stratégies pour faire face à l’accès insuffisant des femmes aux possibilités d’emploi et de perfectionnement, 15-17 août 2003, à Bander Seri Begawan, Brunéi Darussalam.
- Congrès mondial de consommateurs international, 13-17 novembre 2003, à Durban (Afrique du Sud).
- Organisations membres : renforcement du pouvoir des jeunes femmes, 23-26 juin 2004, en Malaisie.
- Vingtième réunion du Sous-Comité de l’ASEAN sur les femmes, 25-31 octobre en République populaire démocratique lao.
- Dixième Assemblée générale de l’ACWO, 5-8 juillet 2002, Singapour.
- Préfecture de Saga : Forum officiel des femmes asiatiques pour en savoir davantage sur les livres d’image asiatiques, 11-13 octobre 2003 à Saga (Japon).

## **4. Nippon International Cooperation for Community Development (NICCO)**

### **Statut consultatif spécial accordé en 1996**

L'organisation Nippon International Cooperation for Community Development (NICCO) a pour objectif de promouvoir la paix mondiale en luttant contre la pauvreté et en répondant aux besoins fondamentaux de l'homme (Article 1 de la Charte des Nations Unies), tout en favorisant la protection et l'amélioration de l'environnement (Déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain). À cette fin et conformément à l'article 4 de la Déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, NICCO consacre toute son énergie à la protection de l'environnement et du développement rural dans les zones défavorisées et déshéritées du monde. Pour favoriser l'autonomie financière et mentale des habitants des régions les plus pauvres et pour améliorer leur environnement, NICCO prend part aux activités suivantes : protection de l'environnement, développement rural durable, formation professionnelle, programme d'éducation et de soins de santé, et aide humanitaire d'urgence en cas de catastrophe.

### **Participation aux conférences et réunions des Nations Unies au cours de la période 2000-2003**

- Satoyo Ono (Présidente de NICCO) a pris part à la Conférence de Kyoto sur le Millénaire (Kyoto (Japon) 4 août 2000) chargée d'examiner les tendances de la société internationale et des Nations Unies.
- Satoyo Ono (Présidente de NICCO) a pris part à la session d'information à l'intention des organisations non gouvernementales, organisée au Siège de l'ONU à Genève, les 27 et 28 novembre 2000, par l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Service de liaison avec les organisations non gouvernementales, afin d'examiner la coopération entre les Nations unies et les organisations non gouvernementales.
- Conférence d'ONG sur la reconstruction de l'Afghanistan, tenue à Tokyo du 11 au 13 décembre 2001 à laquelle Satoyo Ono (Présidente), Osamu Ono (Vice-Président) et Tsukasa Kobayashi (chirurgien) ont pris part afin d'examiner, sur la base de leur précédente visite en Afghanistan, la question de l'assistance à fournir dans les domaines de l'éducation, de la santé et du déminage.
- Conférence internationale sur l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan accueillie par le Gouvernement japonais à Tokyo, les 21 et 22 janvier 2002, à laquelle ont assisté la Présidente Satoyo Ono et le Vice-Président Osamu Ono pour dialoguer avec les membres du Cabinet du Gouvernement provisoire afghan. Les projets envisagés par NICCO dans la province d'Herat ont été examinés avec les Ministres de l'éducation et de la santé et de la protection sociale.
- Depuis octobre 2002, le directeur des projets de NICCO en Iran prend part aux réunions interorganisations hebdomadaires organisées à Mashhad (Iran) par le

Haut Commissaire des Nations Unies aux réfugiés (HCR) afin de mettre en commun les informations sur le rapatriement des réfugiés afghans.

- Le Directeur de projets en poste en Iran a pris part chaque semaine à la réunion générale hebdomadaire ONU-ONG tenue à Bam (Iran) de décembre 2003 à avril 2004 et aux réunions sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement, qui ont eu lieu deux ou trois fois par semaine au même endroit et pendant la même période que la réunion générale ONU-ONG, sous les auspices du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour examiner l'aide à apporter dans les situations d'urgence liées au tremblement de terre.
- Depuis février 2002, le Directeur de projets prend part à la réunion hebdomadaire d'échange d'informations sur la sécurité dans la province d'Herat (Afghanistan), avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

Depuis sa création, NICCO a considérablement contribué à la coopération internationale dans les domaines économique, culturel, éducatif et sanitaire comme le prévoit l'Article 13 de la Charte des Nations Unies. En outre et dans l'esprit de l'Article 55 de la Charte, NICCO s'emploie à créer les « conditions de stabilité » nécessaires pour assurer des relations pacifiques et amicales, et ce, en favorisant le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi, et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre social ainsi que la coopération internationale dans les domaines de la culture et de l'éducation pour trouver des solutions aux problèmes économiques, sociaux, sanitaires et autres problèmes connexes (al. *a* et *b* de l'Article 55):

Ces dernières années, NICCO s'est attaquée à des priorités clairement définies relatives à « la nécessité de préserver et d'améliorer l'environnement » des pays en développement (art. 4, Déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement). En partant du principe qu'il faut accorder une priorité spéciale aux pays les moins avancés et les plus vulnérables sur le plan de l'environnement (principes 5 et 6 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement), NICCO continuera de se consacrer à l'élimination de la pauvreté en tant que condition indispensable du développement durable. Au cours de la période à l'examen, NICCO a exécuté des projets dans divers domaines – protection de l'environnement, développement rural et communautaire, formation professionnelle, protection sanitaire, éducation, aide d'urgence et services consultatifs – tels qu'énumérés ci-après.

### **Activités pour la période 2000-2003**

**2000 : Projets de protection de l'environnement :** Au Viet Nam, gestion d'exploitation agricole pilote – permaculture sur la moitié d'un hectare, plantation de 87 500 arbres; en Jordanie, préparatifs en vue de l'implantation d'une exploitation agricole pilote de 4,8 hectares; création d'une banque d'intrants agricoles.

**Assistance technique et formation professionnelle :** Au Viet Nam, formation professionnelle dispensée à des minorités ethniques montagnardes – confection de vêtements, tricot et mécanique; au Népal, formation des démunis à la fabrication

artisanale de papier; au Yémen, formation des femmes démunies à la confection de vêtements.

**Programmes d'éducation :** Au Viet Nam, administration de l'école de langue japonaise de NICCO; octroi de bourses et construction de nouvelles salles de classe dans les écoles primaires. Au Laos, construction de salles de classe supplémentaires dans les écoles primaires.

**Développement rural :** au Laos, mise en place et administration d'une banque de fournitures de tissage et d'une banque de bovins; fourniture de matériel électrique.

**Services consultatifs :** Au Viet Nam, recherche sur la commercialisation de l'énergie propre; programme d'élimination de la pauvreté dans les zones montagneuses du nord, du Fonds japonais de développement social établi par le Gouvernement japonais et la Banque mondiale.

**2001 : Projets de protection de l'environnement :** Au Viet Nam, gestion du projet pilote d'exploitation agricole en permaculture; en Jordanie, prévention de la désertification; amélioration des sols et culture de céréales dans la ferme pilote; gestion de la banque d'intrants agricoles et de la banque de bovins.

**Assistance technique et formation professionnelle :** Au Viet Nam, formation des minorités ethniques à la confection de vêtements et au tricot; au Yémen, formation des femmes pauvres à la confection de vêtements.

**Programmes d'éducation :** Au Viet Nam, administration de l'école de langue japonaise; octroi de bourses d'études primaires.

**Programmes de santé :** Au Viet Nam, bilans de santé; enquêtes sur les conditions d'hygiène et l'état nutritionnel.

**Développement rural :** Au Laos, mise en valeur complète des villages; gestion de la banque des fournitures de tissage et de la banque de bovins.

**Programme de secours aux réfugiés :** frontière Iran/Afghanistan : enquête sur les besoins des réfugiés; aide médicale d'urgence à l'Afghanistan; assistance éducative d'urgence dans la province d'Herat.

**2002 : Projets de protection de l'environnement :** Au Viet Nam, gestion de l'exploitation agricole pilote de permaculture; construction de 86 latrines à compost; en Jordanie, exécution des projets de développement intégré d'exploitation agricole et d'élevage aux fins de la protection durable de l'environnement. En Afghanistan, promotion des jardins potagers et des plantations; culture de plus de 50 000 semences végétales de 25 sortes et de plus de 10 000 plants d'arbres fruitiers et non fruitiers.

**Assistance technique et formation professionnelle :** Au Yémen, formation des femmes démunies à la confection de vêtements; en Iran, établissement d'un bureau local et préparation pour le lancement de la formation aux technologies de l'information; programmes d'éducation : au Viet Nam octroi de bourses d'études primaires; administration de l'école de langue japonaise de NICCO; en Afghanistan, don de fournitures et de matériel scolaires aux écoles locales.

**Programmes de santé :** Au Viet Nam, envoi d'équipes médicales et réalisation d'enquêtes sur les conditions d'hygiène. En Afghanistan, exécution de projets d'amélioration de l'environnement sanitaire plus particulièrement axés sur le

traitement de la tuberculose, en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé (province d'Herat).

**Programme de secours aux réfugiés** : En Iran, cours de formation professionnelle à l'intention des réfugiés; réunions hebdomadaires d'échange d'informations avec le HCR (Mashhad).

**Services consultatifs** : Au Viet Nam, programme de lutte contre la pauvreté dans les zones montagneuses du nord. En Iran et en Afghanistan, enquêtes sur l'industrie de l'imprimerie.

**2003 : Projets de protection de l'environnement** : Au Viet Nam, entretien, administration et élargissement de la superficie (de 0,5 à 0,75 hectare) de l'exploitation agricole pilote en permaculture; construction de 95 latrines à compost dans les villages des minorités ethniques montagnardes. En Jordanie, administration des programmes d'exploitation agricole et forestière soucieux de l'environnement; gestion de la banque d'intrants agricoles. En Afghanistan, formation visant à promouvoir la culture des légumes dans les jardins potagers des familles démunies; réparation des voies d'approvisionnement en eau aux fins de l'irrigation.

**Personnel technique et formation professionnelle** : En Iran, ouverture d'une école professionnelle de formation aux technologies de l'information; formation informatique à l'intention des réfugiés afghans et des Iraniens défavorisés.

**Éducation** : Au Viet Nam, octroi de bourses d'études primaires; en Afghanistan, distribution de vêtements d'hiver aux étudiants; construction de cuisines et de douches dans l'école d'agriculture (province d'Herat).

**Projets de santé** : Au Viet Nam, déploiement d'une équipe médicale; en Afghanistan, traitement contre la tuberculose; construction de centres de santé; fourniture de médicaments et d'ambulances.

**Services consultatifs** : Au Laos, surveillance des projets en cours d'exécution; aide humanitaire d'urgence. En Iran, installation de latrines et de douches dans la zone 10 de Bam, coordonnée par l'UNICEF après le tremblement de terre.

## **5. Fédération mondiale des organisations de femmes ukrainiennes**

### **Statut consultatif accordé en 1993**

La Fédération mondiale des organisations de femmes ukrainiennes, créée en 1948, est une fédération internationale regroupant 24 organisations à but non lucratif de 15 pays répartis sur quatre continents. Les services du siège et les organisations membres de la Fédération mondiale des organisations de femmes ukrainiennes appuient les programmes culturels, éducationnels, humanitaires et sociaux, en particulier ceux qui contribuent à l'amélioration de la condition de la femme, à la défense des droits des enfants et à la promotion de politiques favorables aux familles par les gouvernements. La Fédération défend les principes de tolérance politique et religieuse et d'universalité des droits de l'homme.

Au cours de la période considérée, des représentantes de la Fédération ont pris part à la session extraordinaire de l'Assemblée générale (5-9 juin 2000) au cours de laquelle les gouvernements ont réaffirmé leur attachement à la Déclaration et au Plan d'action de Beijing adoptés à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes en 1995. La Fédération était représentée à Beijing et a pris part à plusieurs manifestations parallèles d'organisations non gouvernementales. Une des questions auxquelles la Fédération porte un intérêt tout particulier est celle des besoins des femmes âgées et des veuves qui sont souvent invisibles ou marginalisées. La Fédération a également participé à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants, tenue au Siège de l'ONU, du 8 au 10 mai 2002, et a appuyé sans réserve les objectifs définis dans le document final publié à l'issue de cette session extraordinaire, « Un monde digne des enfants », qui énonce un plan d'action en vue du renforcement du pouvoir à venir et du bien-être des jeunes.

Au cours de la période considérée, plusieurs représentantes de la Fédération, dont sa présidente, ont pris part aux travaux des quarante-sixième et quarante-septième réunions annuelles de la Commission de la condition de la femme à New York et sa représentante principale a collaboré aux travaux du Comité de planification des activités des organisations non gouvernementales pour la session de mars 2003 de la Commission de la condition de la femme. En 2002, sur l'invitation de la Fédération, la Présidente de la Ligue de Lviv (Ukraine) des femmes ukrainiennes a pris part à la quarante-sixième session de la Commission de la condition de la femme dont les thèmes revêtaient, selon elle, une grande utilité pour l'action des organisations de femmes en Ukraine. À son retour à Lviv, la Présidente a veillé à ce que les informations et les connaissances qu'elle avait acquises soient partagées avec les groupes de femmes en Ukraine. En 2003, une journaliste, qui est la Présidente de la société Olena Teliha pour toute l'Ukraine ainsi que la Vice-Présidente du Conseil national des femmes d'Ukraine, a été invitée (sur la recommandation de la Fédération) par la Division de la promotion de la femme à participer à la quarante-septième session de la Commission de la condition de la femme, ce qui lui a permis de faire largement connaître à la presse ukrainienne les idées et les décisions de la Commission. La Fédération a aussi contribué à la planification de la cinquante-sixième Conférence annuelle Département de l'information/ONG et pris part à toutes les conférences annuelles Département de l'information/ONG au cours de la période à l'examen. Au cours de la cinquante-sixième Conférence, l'organisation a coparrainé, de concert avec la National

Association of Negro Business and Professional Women's Clubs Inc., le National Council of Women Inc. (USA) et World Information Transfer, un atelier qui a remporté un grand succès sur le thème « VIH/sida sur deux continents : rétablir la dignité et la sécurité de l'être humain en Afrique et en Europe de l'Est ».

Au cours de la période à l'examen, des représentantes de l'organisation ont pris part aux travaux de nombreux comités d'organisations non gouvernementales, participé à la planification et au financement d'ateliers et en faisant des déclarations au cours des sessions et des conférences de la Commission : le Comité des ONG pour la famille à New York, le Comité des ONG sur la condition de la femme; le sous-comité sur les femmes âgées du Comité des ONG sur la condition de la femme, le Comité des ONG sur le vieillissement, le Comité des ONG sur la santé et les communications, le Comité des ONG sur les droits de l'enfant; le Comité des ONG auprès de l'UNICEF, la Conférence des organisations non gouvernementales, la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, le Comité des ONG sur UNIFEM.

La Présidente de la Fédération mondiale des organisations de femmes ukrainiennes a participé à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement organisée à Madrid en avril 2002. Des représentantes de la Fédération ont par ailleurs régulièrement pris part aux conférences internationales sur « La santé et l'environnement : des partenaires mondiaux pour des solutions mondiales » parrainées par l'organisation World Information Transfer et par des gouvernements, ces conférences étant axées sur les conséquences écologiques et sanitaires de la catastrophe de Tchernobyl. Depuis plus d'une décennie maintenant, nos organisations membres ont aidé les victimes de la catastrophe de Tchernobyl et ont continué de fournir une aide médicale à l'Ukraine. Au cours de la période considérée, des représentantes de la Fédération ont par ailleurs suivi de près les travaux du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, les décisions des Gouvernements ukrainien et autres et les rapports des ONG. L'organisation manifeste depuis longtemps sa préoccupation au sujet de la traite des femmes. [Voir la déclaration de 1998 de la Fédération présentée lors de la quarante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme intitulée « La traite et l'asservissement des femmes » (E/CN.6/1998/NGO/1).] L'organisation s'intéresse toujours à ce problème.

Au cours de la période considérée, la Fédération, en coopération avec d'autres organisations non gouvernementales, a formulé et présenté plusieurs déclarations, à titre d'exemple : celle présentée au Comité des ONG pour la famille à New York; celles présentées aux quarantième et quarante et unième sessions de la Commission du développement social (en 2002 et en 2003) et à la quarante-septième session de la Commission de la condition de la femme (3-14 mars 2003), sur la violence à l'égard des femmes (E/CN.6/2003/NGO/8).

Grâce à sa participation aux conférences de l'ONU et aux réunions d'information hebdomadaires du Département de l'information sur divers thèmes concernant les femmes, les enfants, la santé, la paix, le vieillissement, les objectifs du Millénaire pour le développement et les droits de l'homme, la Fédération a été en mesure de mieux faire connaître les objectifs et les idéaux des Nations Unies à ses organisations membres. À cette fin, les membres de la Fédération publient des articles dans la revue de la Fédération « Les femmes ukrainiennes dans le monde »

et dans la presse périodique ukrainienne – l'*Ukrainian Weekly* en anglais, et en ukrainien l'hebdomadaire *Svoboda* – ainsi que sur le site Web <BRAMA Gateway>.

---